

## Le passeport vaccinal et Jean XXIII

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 12 janvier 2022

[Du père Pascal Ide](#) :Contre le pass(eport) vaccinal (et déjà sanitaire), aux arguments d'ordre médical [\[1\]](#), philosophique [\[2\]](#), juridique [\[3\]](#), j'ajoute un argument tiré de la doctrine sociale de l'Église qui est à vrai dire, un argument de philosophie politique.

Je le tire d'un texte du pape Jean XXIII, *Pacem in terris*, qui fut la première lettre encyclique à être adressée non pas aux seuls chrétiens, mais à « tous les hommes de bonne volonté ».

Aujourd'hui, le durcissement autoritaire du politique vis-à-vis de la vaccination suscite de multiples peurs. Il suffit d'interroger autour de soi pour entendre que les motivations principales conduisant à se faire vacciner ou recevoir une nouvelle dose du vaccin (ou prétendu tel) est la crainte, la crainte d'être infecté ou d'infecter. Mais aussi l'une des plus profondes craintes ancrées dans le cœur de l'homme : être exclu socialement, culturellement, politiquement. J'oserais presque ajouter ontologiquement, tant, pour nos autorités politiques, l'individu s'identifie au citoyen : récuser l'identité de citoyen à celui qui n'est pas vacciné, c'est lui refuser d'exister. Enfin, la crainte d'être très rudement sanctionné. Cette politique de la peur s'accompagne elle-même d'une campagne médiatique suscitant des angoisses majeures en se centrant sur des informations non pertinentes comme les chiffres de l'épidémie de la Covid 19 en son variant Omicron [\[4\]](#).

Venons-en maintenant au propos de saint Jean XXIII. Aussi incisif que limpide, il se passe de tout commentaire :

« Si le pouvoir s'appuie exclusivement ou principalement sur la menace et la crainte des sanctions pénales ou la promesse des récompenses, son action ne réussit aucunement à susciter la recherche du bien commun ; y parviendrait-il, ce serait d'une façon étrangère à la dignité de l'homme, être libre et raisonnable. L'autorité est avant tout une force morale. Ses détenteurs doivent donc faire appel, en premier lieu, à la conscience, au devoir qui incombe à tous de servir avec empressement les intérêts communs [\[5\]](#) ».

Il est d'ailleurs significatif que le passage souvent cité de l'épître aux Romains qui commence par « Que chacun soit soumis aux autorités supérieures » (Rm 13,1), et il s'agit ici notamment des autorités politiques, lorsqu'elles sont « au service de Dieu » (v. 4), continue en affirmant que celui qui obéit doit le faire « non seulement à cause de la colère », c'est-à-dire par crainte des punitions, mais « en conscience » (v. 5). Liberté de conscience qui est bien entendu niée lorsque l'obligation vaccinale menace d'être imposée à tous les Français.

J'ajoute un dernier argument. L'on estime à 10 % la part de la population non vaccinée. Or, en entendant la parole excluante désormais si tristement fameuse du président de la République, il me revenait un autre pourcentage qui avait décidé, entre autres causes, de la prise de conscience de Claude Lefort et de sa condamnation du communisme stalinien (auquel son ami Sartre à continué à adhérer) : sous la tyrannie du

« petit père des peuples », un homme (adulte) sur neuf se retrouvait dans les camps. Pour le philosophe français, qu'un gouvernant ne puisse gouverner qu'en incarcérant un dixième de ses gouvernés signalait la faillite majeure de son gouvernement...

Pascal Ide

[1] Cf., par exemple, les propos du Dr Alice Desbiolles : <https://youtu.be/kMiqjwIOAe8>

[2] Cf., par exemple, les propos du philosophe Thibaud Collin : <https://www.bvoltaire.fr/thibaud-collin-le-gouvernement-alimente-une-spirale-de-la-peur-dans-une-veritable-fu>

[3] Cf., par exemple, <https://www.leslignesbougent.org/petitions/non-au-pass-vaccinal-5503/>

[4] Cf., par exemple, les propos du Dr Alice Desbiolles référencés ci-dessus.

[5] Jean XXIII, Lettre encyclique *Pacem in terris* sur la paix entre toutes les nations, fondée sur la vérité, la justice, la charité, la liberté, 11 avril 1963, n. 48.